

# Rations prêtes à l'emploi

Le principe de la ration sèche est fondé sur un aliment concentré unique distribué à raison de 10 à 20 kg par vache et par jour, complété avec un fourrage grossier (foin ou paille) distribué à volonté afin de faire ruminer.

Une exploitation marnaise

- ▶▶ 3 associés + 1 salarié deux jours par semaine.
- ▶▶ SAU : 185 ha – dont 21 en herbe
- ▶▶ Quota : 425 000 litres dont 40 000 en vente directe.
- ▶▶ 56 VL à 7 500 litres



## EN PRATIQUE...

En juin 2005 le troupeau est passé d'un régime fréquent dans la région, essentiellement à base d'ensilage de maïs à un régime comportant seulement deux aliments :

- 18 à 20 kg de concentré dosant 0,9 à 1 UFL et 100 g de PDI
- Foin de prairie naturelle à volonté.

Toutes les trois semaines environ il y a une livraison d'un camion de 23 tonnes d'aliment concentré, celui-ci est stocké au sol et deux fois par semaine les 2 nourrisseurs sont remplis au godet.

Le foin est déroulé quotidiennement dans les auges et les vaches en consomment 7 kg par jour.

## POINT DE VUE DE L'ELEVEUR

*« Les motivations qui m'ont fait passer à la ration sèche sont diverses, et j'avais envie de faire quelque chose de nouveau. Je souhaitais aussi arrêter la culture du maïs : c'est une plante qui a une mauvaise image, en particulier pour la vente directe. Cette culture occasionne des pointes de travaux importantes au moment de la récolte, pour la pose et dépose des clôtures afin de limiter les dégâts de gibier. Enfin dans ma région le maïs n'a pas un rendement exceptionnel.*

*Aujourd'hui, la ration est tout ce qu'il y a de plus simple : peu de passages à l'auge, pas de perte d'aliment, son homogénéité et sa qualité sont des garanties pour les performances laitières.*

*L'augmentation de la production des vaches est spectaculaire, par contre les taux butyreux se dégradent fortement.*

*Etant donné que je manque de place au niveau des bâtiments, je peux faire mon quota avec moins de vaches, il y a besoin de moins de place à l'auge et enfin le silo que je devais réaliser n'est plus utile.*

*La mise en œuvre n'est pas si simple en particulier, le réglage du système de rationnement du concentré demande beaucoup de doigté ».*

## LES AVANTAGES DE LA TECHNIQUE

- Elle simplifie le travail journalier et peut faciliter le remplacement de l'éleveur.
- On peut observer un gain de temps tous les jours par rapport à l'organisation précédente, mais à condition d'avoir bien organisé son stockage et la reprise pour distribution.
- Un gain de productivité à la vache qui peut être élevé : de 500 à 1 500 litres, selon les cas.
- La baisse du TB permet une augmentation de la livraison. Malgré tout à quota égal, l'augmentation du lait par vache permet d'entretenir moins de vaches.
- Permet de changer de système avec peu d'investissements.
- Dans quelques rares situations, des économies peuvent être réalisées sur le renouvellement de certains matériels (mélangeuse) ou équipements (silos).

## LES INCONVENIENTS DE LA TECHNIQUE

- Très forte dégradation des résultats économiques : baisse de 30 à 100 € d'EBE pour 1 000 litres en fonction de la place de l'herbe dans le système fourrager.
- La trésorerie est très sollicitée, la facture des concentrés triple.
- La place pour stocker les concentrés et le foin augmente.
- Le foin doit être fibreux et appétant.
- La technique est difficilement conciliable avec le pâturage.
- Pas compatible avec le cahier des charges de certains AOC et labels.

## LE POINT DE VUE DU TECHNICIEN

« La conduite n'est pas si simple. Il y a une période de calage assez longue.

Les animaux consomment difficilement la quantité de foin nécessaire à une bonne digestion et la régulation optimale de l'ingestion des concentrés n'est pas facile à trouver. Si le foin n'est pas assez consommé (problème de qualité ou défaut d'accès), l'acidose se manifeste avec entre autres des bouses plus liquides, la litière est souillée et les animaux sont plus sales. La technicité de l'éleveur aura donc un rôle important dans la maîtrise.

Il faut aussi veiller à la distribution de l'eau dont la quantité consommée augmente.

Une fois entré dans le système l'option est prise pour 18 mois, si les maïs n'ont pas été semés.

Avec plus de 6 t d'aliment acheté par vache et par an, l'éleveur devient très dépendant de son fournisseur, à la fois sous l'angle technique (perte d'autonomie) et économique (une faible augmentation du prix du concentré induit une forte augmentation de la facture).

Le concept peut être adapté ponctuellement face à une rupture de stocks ou à un défaut de qualité dû aux aléas climatiques.

Chaque candidat à la ration sèche devra objectivement évaluer les conséquences du changement avant toute décision».

## POUR EN SAVOIR PLUS

Fiches techniques disponibles dans le club des métiers travail en élevage :

[www.inst-elevage.asso.fr](http://www.inst-elevage.asso.fr)



### LES CONTACTS UTILES :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| ▶▶ Chambre d'Agriculture des Ardennes: Benoît PECHEY                        | 03.24.33.71.00 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de l'Aube : Magali PAULET                          | 03.25.43.72.72 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de Haute-Marne : Christian MOULIN                  | 03.26.74.07.73 |
| ▶▶ Chambre d'Agriculture de Haute-Marne : Denis DAILLET et Gérard LELAURAIN | 03.25.35.60.00 |